



ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

déjà
177 membres se sont
inscrits au Congrès
de votre Chambre

VOL. 18 — LUNDI, 18 JUIN 1962 — No 46 — 14 EST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL — UN. 1-9051

La librairie des publications fédérales

UN SUCCÈS ?

Il y a déjà quelques mois que la librairie des publications fédérales est ouverte à Montréal, dans des locaux extrêmement attrayants au 1182 ouest, de la rue Ste-Catherine.

Commerce-Montréal a souligné à maintes reprises le rôle qu'a joué votre Chambre pour obtenir l'ouverture de ce comptoir à Montréal.

Nous croyons que cet accès direct aux milliers de publications fédérales les plus diverses et aux publications internationales dont l'Imprimeur de la Reine assure la distribution au Canada, favoriseraient leur utilisation par les Canadiens de langue française, qui constituent la forte majorité de la population de la région de Montréal.

Quelques visites sur les lieux et des conversations avec les responsables de cette librairie nous laissent cependant perplexes.

Il semble bien que la majorité de la clientèle soit de langue anglaise pour ne pas dire la presque totalité.

On nous a signalé, par exemple, que pas une seule copie française des rapports des commissions royales n'a été vendue depuis l'ouverture de la librairie, alors qu'on a dû renouveler le stock des copies anglaises.

Malgré que tout le personnel soit bilingue, au cours des visites que nous avons faites, pas une fois nous avons entendu un client s'adresser à lui en langue française. Evidemment, nous ne sommes par toujours là, mais...

Nous avons vu un bon nombre d'étudiants à la librairie qu'il était facile

d'identifier comme fréquentant McGill et Sir George Williams; peut-être n'avons-nous pas été chanceux, mais apparemment aucun ne venait de l'Université de Montréal ou de nos collèges.

Nous avons voulu vérifier à Ottawa cet état de chose, et voilà ce qu'on nous écrit :

« Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre librairie des publications fédérales à Montréal. C'est grâce aux efforts de la Chambre de commerce du district de Montréal que ce projet a été réalisé et je profite de l'occasion pour vous remercier, de nouveau, pour la part de mérite qui vous revient.

J'ai, devant moi, le rapport des ventes pour le mois de mai dernier; les ventes ne cessent d'augmenter depuis le premier jour et nous avons dû ajouter deux commis à notre équipe de la rue Sainte-Catherine. Nous espérons que le volume des ventes atteindra \$15,000 chaque mois, ce qui est beaucoup plus que prévu.

La proportion des ventes est à peu près 80% de publications en langue anglaise dont une partie achetée par des clients de langue française. Les ventes à notre librairie de Montréal ne feront pas baisser les commandes directes à Ottawa en provenance de la région de Montréal. Nous sommes surpris du volume des ventes des cartes topographiques et des publications des organisations internationales dont le Canada est membre.»

La librairie des publications fédérales à Montréal est donc un succès. Il faut s'en réjouir, mais les Canadiens de lan-

gue française profitent-ils vraiment de ce service qu'a obtenu pour eux votre Chambre ?

Si les contribuables de langue française ne demandent pas les publications fédérales qui existent en langue française ou qui sont bilingues, comment pourrions-nous être justifiés d'en exiger toujours davantage ?

Journée d'étude

Mardi, le 19 juin à l'Estérel aura lieu une journée d'étude de votre Chambre, qui groupera les responsables de votre Chambre, administrateurs, présidents de vos comités d'étude et d'action.

A cette occasion, un manuel des procédures de votre Chambre sera remis à chacun des présidents de vos comités... Il est normal dans un organisme comme une Chambre de Commerce que l'on cherche, au début d'une nouvelle année, à s'entendre au sujet de certaines procédures à suivre.

Il y aura aussi étude du rôle d'administrateur et de président... Quelle est la fonction de l'administrateur, sa place à l'intérieur de la Chambre... quel est le rôle du président de comité, comment il doit le jouer... autant de questions qui seront soulevées au cours de cette journée d'étude que Commerce Montréal souhaite très fructueuse.

EXÉCUTIF

MM. CHARLES DE LOTBINIÈRE HARWOOD, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
ROSAIRE COURTOIS, C.A., PRÉSIDENT DU CONSEIL
H. MARCEL CARON, C.A., 1ER VICE-PRÉSIDENT
ROGER CHARBONNEAU, C.A., 2E VICE-PRÉSIDENT
FERNAND GIROUARD, TRÉSORIER HONORAIRE
JEAN-P. OSTIGUY, SECRÉTAIRE HONORAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. A. D. ARCHAMBAULT
LÉO-E. BOISSONNAULT
ALBERT CHARBONNEAU
JEAN CLAVEL
EDOUARD DESLAURIERS
JACQUES DUPUIS
ANDRÉ GAGNON
LAURENT GENDRON
VIATEUR GENDRON
ROCH GRENACHE

MM. PAUL JOLICOEUR
JACQUES LANGEVIN
ROLLAND LECLERC
HENRI-PAUL LEMAY, C.R.
PIERRE MONGEON
RENÉ PROVOST
ANTONIO RAINVILLE
ROGER ROBERT
DONAT SICOTTE
PAUL VAILLANCOURT JR.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. HENRI OUMET
RAYMOND DUPUIS, C.R.
ANTOINE DESMARAIS
HONORÉ PARENT, C.R.
J.-ANTONIO LALONDE
LIONEL LEROUX
ALBERT DESCHAMPS
ROLAND CHAGNON, C.A.
ROMAIN BÉDARD, C.A.
J. C. ASSELIN, C.R.
ROGER DE SERRES
RENÉ PARÉ

DÉLÉGUÉS DE LA C. DE C. DES JEUNES
MM. ANDRÉ LAURENCE
GEORGES TASSÉ

CONSEILLERS JURIDIQUES
MM. HON. OLIER RENAUD, C.R.
EDOUARD MARTEL, C.R.

VÉRIFICATEURS
MM. OMER DUCHARME, C.A.
JEAN LUSSIER, C.A.

VOUS TROUVEREZ

TOUT

POUR LE

BUREAU

à

Canada Dactylographe Inc.

44 ouest, St-Jacques
57 ouest, Notre-Dame

R. T. Armand, Prés. — VI. 4-3491

NATIONAL BORING & SOUNDING INC.

Étude de sols et rapports

615, rue Belmont UN. 6-2433
MONTRÉAL

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience d'au-delà d'un
demi-siècle au service des

Architectes
Communautés
Entrepreneurs
Industriels



REN BÉLAND
INCORPORÉE

LE TEMPLE DE LA LUMIÈRE
7152 boul. St-Laurent, Montréal
CR. 4-2465

NOUS
RÉPONDONS
AUX
TÉLÉPHONES

TELEPHONE
ANSWERING
SERVICE LTD.



UN. 6-6921
Robert V. de L. Harwood, Vice-Prés.

Merci aux membres qui ont payé d'avance leurs cotisations

Commerce Montréal remercie les membres de la Chambre qui ont payé leurs cotisations d'avance. Ils rendent service à leur Chambre.

COTISATIONS DE JUILLET 1962-63

PERÇUES D'AVANCE

André Beauchemin	Joseph Raphaël Grégoire	J.-Albert Robillard
Guy Beaudet	C.-Edouard Jolicoeur	Elie Rodier
Arthur Bélanger	Maurice Joubert	Lionel Rodrigue
Wilfrid Berthiaume	Jean-Paul Labelle	Albert Sansoucy
Benoît Bertrand	Roger Lacoste	François Séramba
Charles E. Bilodeau	Paul Laframboise	François Signori
Gérard Blais	Paul Lafrance	Fridolin Simard
Léo Bossart	Raymond Lanctôt	Jacques Simard
Yvon Boulanger	L. Maurice Langevin	Léonce Simard
J.-A. Bourgon	Paul L'Anglais	Ernest St-Arnaud
Gérard Brunelle	Léo Laporte	Geo.-E. Vanasse
J.-C. Chatel	Henri W. Laurier	Maurice Bélanger
Michel Chevalier	Ernest Leclerc	Jean-Paul Brazeau
Paul Albert Denis	Gérard Léonard	Jean Derenne
Gilles Desroches	Jos. L. Leroux	Mme Lucien Faucher
J.-Edouard Desrosiers	Lionel Mantha	Edouard Galipeau
Paul Dozois	Albert Marchand	Jean-Paul Lapointe
M.-C. Dressler	Edouard Martel	Gilles Leblanc
Claude Dugas	Fernand Messier	Louis-Philippe Lesage
Gérard Elie	Gustave Monette	Jean-Paul Malo
Jean-Paul Elie	J. Camille Paré	Lionel Martin
Guy Forget	Michel Parizeau	J.-H. Payette
J.-C. Fossard	J.-A. Prud'homme	Jacques Smits
D. Gazaille	Lucien Reed	André Sutto
Guy Germain	Gabriel Renaud	Elzéar St-Hilaire
Ernest Godin	Yves Rinfret	Bertrand Tremblay

COTISATIONS D'OCTOBRE 1962-63

PERÇUES D'AVANCE

J.-A. Bastien	Marc Hurtubise	J.-René Ouimet
Aimé Boisvert	Marcel Hurtubise	Paul Perrault
J.-B. Caron	Lionel Lacroix	Emile Poissant
Guy Corbeil	Arthur Laplante	René Proulx
Paul V. Dansereau	René Lasalle	Jean-F. Raskin
Aimé Domingue	Marcel Laurin	Raymond A. Robic
Jean Dostaler	J.-H. Maheu	Charles Rolland
Gabriel Drouin	P.-H. Maheu	O. Sarcoli
Emile Gauvin	Joseph Miller	Aristide Séguin
C.-A. Geoffrion	Charles-O. Monast	Alan Swabey
Maurice Guilbault	Pierre Mongeon	Oscar St-Pierre
Roger Hotte	Fernand Nadon	

L'OUEST CANADIEN... vous invite!...

Voyage spécial accompagné en avion

WINNIPEG - CALGARY - BANFF - LAC LOUISE - JASPER
VANCOUVER - VICTORIA

Départ : 20 JUILLET - 17 JOURS - \$665.00

Prolongation d'une semaine avec SEATTLE et L'EXPOSITION MONDIALE
La CALIFORNIE en autocar de luxe — SAN FRANCISCO — LOS ANGELES
24 JOURS — \$972.00

Voyage abrégé — Départ : 28 JUILLET

L'OUEST CANADIEN — L'EXPOSITION DE SEATTLE et la CALIFORNIE
16 JOURS — \$772.00

Dépliant sur demande

VOYAGES HONE

1460, avenue UNION, Montréal 2

VI. 5-8221

Félicitations à cinq nouveaux présidents

Voici les noms des présidents de quelques comités que Commerce Montréal n'avait pas pu vous donner dernièrement :

COMITE DU PORT : M. Edouard Deslauriers.

Veiller aux intérêts du port de Montréal et coopérer avec le Conseil du Port.

COMITE DES RELATIONS PATRONALES-OUVRIERES : M. Paul Vaillancourt.

Travailler d'une façon générale à l'amélioration des relations ouvrières patronales.

COMITE DES FINANCES : M. Maurice Gervais.

- a) contribuer à la solution du commerce des capitaux.
- b) faciliter aux Canadiens français l'accès à ce commerce.

COMITE DE CONSULTATION DES MEMBRES : M. Jacques Dupuis.

Mettre les membres de la Chambre au courant de son activité, leur donner des explications, répondre à leurs objections, recevoir leurs suggestions.

COMITE DE L'INCIDENCE DES MEMBRES CORPORATIFS : M. Henri Paul Lemay.

Vérifier l'effet du recrutement des membres corporatifs sur l'orientation et le travail de la Chambre.

Signalisation routière

M. Bernard Pinard a annoncé dernièrement que son ministère va bientôt inaugurer dans la province un système amélioré de signalisation routière caractérisé par l'emploi de symboles chaque fois que la sécurité ne sera pas compromise.

La voirie provinciale, tout en respectant certains standards établis par l'Association canadienne des Bonnes Routes quant à la forme et la couleur des panneaux, a ajouté 22 nouveaux symboles, dont 14 pour remplacer des inscriptions. 32 signaux ont été modifiés d'une façon ou de l'autre, tandis que 12 autres ont été abolis parce qu'ils rappelaient tout simplement des articles de loi ou étaient devenus désuets. Seuls ont été conservés les messages écrits intraduisibles sous forme de signaux idéographiques. Quelques-uns de ces messages ont été expurgés des incorrections qu'ils pouvaient contenir. En résumé, le nouveau système s'inspire jusqu'à un certain point des codes dits international, nord-américain et canadien, mais il tient compte aussi de certaines particularités propres à notre province.

Commerce-Montréal se réjouit de cette amélioration et félicite les responsables...

L'homme métropolitain

Remplacerons-nous bientôt l'appellation le 'citadin' par une nouvelle appellation qui serait "l'homme métropolitain"? Sans aller jusqu'à changer de noms, il est certain qu'il faut admettre qu'une nouvelle dimension s'est ajoutée aux villes: la dimension métropolitaine. Le traditionnel citadin doit faire face aux problèmes posés par cette nouvelle dimension: problème de longue distance à parcourir pour rejoindre son milieu de travail; problème de redécouverte d'un nouveau milieu social; problème d'administration avec services municipaux à l'état embryonnaire, problème de taxation, problème d'allégeance à deux et même trois autorités.

Lors de la Conférence du Commonwealth les participants ont étudié la question des métropoles modernes.

M. Murray Jones a parlé de l'autorité excessive de certaines petites municipalités sururbaines. Il a souligné que les valeurs traditionnelles de la communauté et les mécanismes d'organisation sont absolument désuets: "les qualités essentielles d'un gouvernement local ne peuvent être réalisés que par une forme quelconque de gouvernement régional.



Pour vos
articles
de sport

CHOIX
QUALITÉ

PRIX
VARIÉS

OMER DESERRES

1406 St-Denis - AV. 8-0251

Lemay, Martel, Poulin & Corbeil

AVOCATS

Henri-Paul Lemay, c.r.
Maurice Martel, c.r.
Jean-Marc Poulin
Micheline Corbeil

132 ouest, St-Jacques
VI. 2-8946

EUGENE THIÉRIEN
30 ans d'expérience en
EVALUATIONS
D'IMMEUBLES



84 ouest, Notre-Dame
VI. 9-9458 MONTREAL



COMME JE SUIS CONTENT D'AVOIR INVESTI DANS L'INVESTORS MUTUAL !

L'argent que cet homme a placé en 1950 dans l'Investors Mutual a plus que triplé. Naturellement il s'en félicite. Pourquoi ne pas adopter ce moyen simple et moderne de placer votre argent dans les plus importantes industries canadiennes? Vous pouvez le faire moyennant un dépôt de \$500, ou aussi peu que \$15 par mois. Consultez donc sans tarder le Représentant Investors.

LOUIS-J. LACOSTE, Gérant de District UN. 6-6371



Investors
mutual
OF CANADA LTD.

485, rue McGill — Montréal 1, Qué.

Avec un actif de plus de \$250 millions, l'Investors Mutual est le fonds mutuel le plus important du Canada.

MARION, MARION ROBIC & BASTIEN

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
EN TOUS PAYS

2100, rue Drummond, Montréal 25
AV. 8-2152 - 3

Lavallée, Bédard, Lyonnais Gascon & Associés

Comptables Agréés

ÉDIFICE KENT

10 est, rue St-Jacques, Montréal

UN. 1-6325

Trois-Rivières

Sherbrooke

Courtois, Fredette & Cie

Comptables agréés

PAUL-E. COURTOIS, C.A. ROSAIRE COURTOIS, C.A.
FLORIAN FREDETTE, C.A. ROLAND-R. POULIOT, C.A.
MARTIN LAJEUNESSE, C.A. ROGER POUPART, C.A.
GUY CHARETTE, C.A. LÉO ROBILLARD, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques

Tél.: 842-8621

Montréal

MESSIER, JACQUES & CIE

Comptables agréés

Roger Messier, c.a.
Robert Jacques, c.a.
Régent Gauthier, c.a.
Yvon B. Allard, c.a.

455 ouest, Craig — UN. 6-6791

DÉS LAURIER & MERCIER

Ingénieurs Conseils

1396 ouest, rue Ste-Catherine
UN. 6-4984

Tél.: AV. 8-1246-7

LES INGENIEURS ASSOCIES LTEE

Labrecque, Gagnon &
Neugebauer

Ingénieurs conseils

10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Des canons à boulets?

Si on vous demandait comme ça, à brûle pourpoint, de trouver quatre canons à boulets, reliques du régime français, pour une émission de télévision qui veut reconstituer le décor de la résidence d'un gouverneur, peut-être seriez-vous complètement désarmé, c'est le cas de le dire, mais pour notre service de renseignements, ce n'est là qu'une autre occasion de prouver son universalité.

C'est presque aussi facile pour lui de répondre à cela que de vous donner le numéro de téléphone d'une personne de Chicago, le nombre des habitants mâles de Ste-Rose-du-Déglé, les sources d'approvisionnement pour des aimants permanents ou la liste des détenteurs des licences fédérales pour la taxe d'accise.

Et le lendemain de ce coup de téléphone, le service de renseignements pourra répondre qu'il existe à Montréal 3 ou 4 canons à boulets qui sont des reliques de la guerre de Crimée et qui datent de vers 1850 : un au Parc Viger, l'autre au Carré Dominion et un ou deux à l'Île Ste-Hélène.

On ajoutera que le Château de Ramezay a en sa possession un gros canon qui serait arrivé à Québec sur le dernier bateau en provenance de France, vers 1758, et un autre canon plus petit qui a été repêché du fleuve St-Laurent et qui aurait appartenu à un des navires de la flotte de Phipps.

Qu'on peut trouver de ces canons au Musée de Guerre de Valcartier et au Musée historique d'Ottawa, et qu'on peut les louer à raison de 5% de la valeur plus le transport.

Que les canons du Château de Ramezay ne peuvent être déplacés, mais que la Cité pourrait peut-être prêter les siens à des

personnes responsables qui assureraient leur déplacement.

Et c'est ainsi que le réalisateur Jean Letarte de Télé-Métropole, qui au cours des émissions « Montréal et Toi » avait entendu parler du service de renseignements de votre Chambre, a voulu nous mettre à l'épreuve.

M. Letarte a obtenu satisfaction, comme des milliers d'autres qui ont signalé UN. 1-9051 pour obtenir un service qu'ils avaient en vain cherché ailleurs.

Vous désirez...

collaborer à l'oeuvre de
votre Chambre,

Vous aimez...

rencontrer de nouveaux amis,

Vous voulez...

connaître un nouvel aspect
de l'organisation,
le Service des manifestations
de votre Chambre sollicite
votre présence et votre concours
pour les comités suivants,
actuellement en formation :

- RÉCEPTION
- VISITES INDUSTRIELLES
ET ÉCONOMIQUES
- PAROLE ET PERSONNALITÉ
- CLUB DES 25
- COURS ET CLINIQUES
- RÉCEPTION DU
NOUVEL AN

vous n'avez qu'à signaler UN. 1-9051 et demander Denyse Beaudry.

l'essentiel d'abord

Alliance

compagnie mutuelle d'assurance-vie

La Société Générale de Financement :

A cause de l'importance de la Société Générale de Financement, Commerce-Montréal vous présente le texte intégral du bill 50 adopté en première lecture à l'Assemblée législative de la province de Québec.

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. La présente loi peut être citée sous le titre de Charte de la Société générale de Financement du Québec.

2. Dans la présente loi, à moins que le contexte ne s'y oppose, les expressions suivantes désignent :

a) « Société », la Société générale de Financement du Québec constituée par la présente loi :

b) « Caisse populaire », un syndicat coopératif d'épargne et de crédit régi par la loi des syndicats coopératifs de Québec, y compris une union ou fédération de tels syndicats.

3. Une compagnie à fonds social est constituée sous le nom de « Société générale de financement du Québec » en français et de « General Investment Corporation of Quebec » en anglais.

4. La Société a pour objet :

a) De susciter et favoriser la formation et le développement d'entreprises industrielles et, accessoirement, d'entreprises commerciales, dans la province, de façon à élargir la base de sa structure économique, en accélérer le progrès et contribuer au plein emploi;

b) D'amener la population du Québec à participer au développement de ces entreprises, en y plaçant une partie de son épargne.

5. La Société a, en particulier, le pouvoir :

a) D'acquérir, par souscription ou autrement, des actions, des obligations ou autres valeurs de toute entreprise;

b) De créer et de louer des services techniques d'administration et de recherche pour elle-même ou pour d'autres;

c) D'acheter des obligations ou des bons du trésor émis ou garantis par le gouvernement fédéral ou une province et des obligations de municipalités ou commissions scolaires de la province de Québec;

d) De revendre les actions, obligations, bons du trésor ou autres valeurs acquises par la Société mais non d'en faire commerce.

6. La Société doit exercer ses pouvoirs exclusivement pour fins de placement. Les tiers ne sont pas tenus de voir à l'observance du présent article qui ne peut être invoqué par eux ou contre eux.

7. Le fonds social autorisé de la Société est de cent cinquante millions de dollars.

Il est divisé en quinze millions d'actions d'une valeur nominale de dix dollars chacune.

Deux millions et demi de ces actions seront à dividende différé.

Le reste sera formé d'actions ordinaires à moins que la Société n'en émette une partie sous forme d'actions privilégiées en la manière prévue par la deuxième partie de la loi des compagnies du Québec.

La valeur nominale totale des actions privilégiées en cours ne devra jamais dépasser le montant versé sur les actions ordinaires et à dividende différé.

8. Les actions à dividende différé sont réservées au gouvernement de la province.

Aucun dividende ne pourra être déclaré ou payé sur ces actions tant qu'elles ne seront pas couvertes en actions ordinaires.

Le gouvernement aura droit à cette conversion quand le total des bénéfices de la Société, déduction faite de toutes pertes et de tous dividendes payés sur des actions privilégiées, atteindra le quart du total de la somme versée sur les actions ordinaires et de la valeur nominale de tous titres convertibles en actions ordinaires.

9. Le ministre des Finances est autorisé à souscrire au nom de sa majesté en Chef, de la province de Québec cinq millions de dollars payables sur le fonds consolidé du revenu pour cinq cent mille actions à dividende différé de la Société.

La Société devra, tant que les actions à dividende différé n'auront pas été entièrement souscrites, accorder à sa majesté en Chef de la province le droit d'en souscrire jusqu'à concurrence du tiers du nombre d'actions ordinaires attribuées.

10. Tous titres convertibles en actions ordinaires seront entièrement nominatifs.

Ils ne pourront être détenus que par des particuliers.

Chacun ne pourra en détenir pour une valeur nominale totale excédant dix mille dollars.

11. Les actions souscrites et réparties sont payables en un ou plusieurs versements sur appel par résolution des administrateurs.

Chaque versement sur une souscription au fonds social est appliqué à l'acquittement complet d'un nombre proportionnel d'actions.

Le souscripteur a droit à un certificat d'actions acquittées en nombre correspondant au versement effectué.

12. Chaque Caisse populaire est autorisée à souscrire des actions ordinaires de la Société jusqu'à concurrence du quart de son avoir propre.

13. Les actions ordinaires souscrites par des Caisses populaires seront entières pendant dix ans à compter de la première émission d'actions ordinaires.

Ces Caisses populaires choisiront le fiduciaire et fixeront les conditions du contrat d'entiercement à une assemblée convoquée par les administrateurs de la Société et à laquelle les décisions seront prises à la majorité des actions souscrites par les Caisses populaires représentées.

Le fiduciaire exercera le droit de vote sur les actions entières qui seront toutes immatriculées en son nom.

Une Caisse populaire pourra transporter son droit à des actions entières à une autre Caisse populaire seulement.

L'entiercement pourra être prolongé par périodes successives de cinq ans par décision prise à la majorité des actions entières, sur demande des administrateurs de la Société.

14. Les actions de la Société sont un placement admissible pour une compagnie d'assurance jusqu'à concurrence de deux pour cent de son actif en outre de tout autre placement permis par la loi des Assurances de Québec ou de sa charte.

15. Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration de douze membres qui en sont les directeurs au sens de la loi des compagnies de Québec.

16. Nul ne peut occuper la charge d'administrateur s'il ne réside dans la province.

17. Les premiers administrateurs seront désignés par le Lieutenant-gouverneur en conseil et resteront en fonction jusqu'à l'élection d'administrateurs suivant la loi.

18. Sous réserve des restrictions qui peuvent être apportées à l'égard des actions privilégiées, chaque actionnaire a droit, pour l'élection des administrateurs à un vote par action attribuée mais chaque vote n'est donné que pour un seul candidat.

Les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de votes sont déclarés élus à concurrence du nombre à élire.

19. Tant que Sa Majesté détiendra un nombre d'actions à dividende différé non inférieur au tiers du nombre d'actions ordinaires attribuées, le lieutenant-gouverneur en conseil nommera trois administrateurs et ne pourra voter pour l'élection d'autres administrateurs.

Tant que les actions ordinaires souscrites par les Caisses populaires seront entières et que le nombre n'en sera pas inférieur au tiers des actions ordinaires attribuées, leur fiduciaire nommera trois administrateurs et ne pourra voter pour l'élection d'autres administrateurs.

Si une vacance survient dans la charge d'un administrateur nommé en vertu du présent article, elle est remplie par semblable nomination.

A chaque élection, le nombre d'administrateurs à élire est diminué du nombre d'administrateurs à nommer suivant le présent article.

20. Les articles 125, 154 et 175 de la loi des compagnies de Québec ne s'appliquent pas à la Société.

21. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

En vertu de l'article 122 de la loi des compagnies de Québec (S. R. Q. chap. 276), la deuxième partie de cette loi intitulée « Des clauses générales des compagnies à fonds social » s'applique, sauf exception, à toute compagnie à fonds social créée par une loi de la législature. En conséquence, ce projet ne renferme que les dispositions relatives à la définition de l'objet de la Société, à la constitution de son fonds social et à la formation de son Conseil d'administration.

Les dispositions dont l'article 20 exclut l'application visent le montant requis pour le commencement des opérations, l'appel du versement initial sur les actions souscrites et le sens d'éligibilité des administrateurs.

Beaulieu, Jurisic & Carisse

AVOCATS

Roger Beaulieu, C.R. Eugène Jurisic
J.-Bernard Carisse, M.C.L.

204 ouest, Notre-Dame VI. 4-2318



E.-L. Gauthier, "Gene" prés.

IMMEUBLES — CONSTRUCTION
LOCATION

ADMINISTRATION — EVALUATION
5504 Ave Verdun

PO. 7-5318



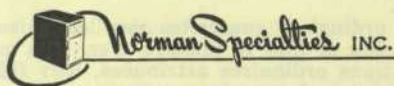
JEAN-PAUL RAVARY
Président

3835 est, rue Notre-Dame
Tél.: LA. 7-2311

AMEUBLEMENT DE BUREAU

DÉCORATION INTÉRIEURE

- CLASSEURS
- ARMOIRES
- CLAVIGRAPHES, ETC.



R. DESNOYERS, PRÉS.

UN. 1-9879
21 est Notre-Dame

Répertoire

Brevets d'invention

Marques de Commerce

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond — AV. 8-2152

Voyage en Europe : (suite)

Recherches sur les problèmes des handicapés

Au cours de leur voyage en Europe, profitant de leur séjour à Paris, les membres du conseil féminin ont effectué des recherches concernant la solution apportée par le gouvernement français et par les associations aux problèmes des handicapés.

Une délégation du groupe se rendit dans les bureaux de la « Ligue pour l'Adaptation du diminué physique au travail », dont la secrétaire générale est Mlle Suzanne Fouché.

Cette rencontre permet de constater tout ce qui se faisait sous l'égide du gouvernement et de nombreuses oeuvres privées, reconnues d'utilité publique pour l'adaptation du diminué physique au travail.

Une visite dans quelques maisons de rééducation s'avéra des plus instructives, puisqu'elle permit d'apprendre quels étaient les buts et les moyens d'action de ces maisons :

- rééduquer fonctionnellement le paralysé, l'amputé, le traumatisé, l'enfant infirme.
- réentraîner au travail l'infirme, le cardiaque, le pulmonaire.

- former professionnellement le diminué physique sans profession valable.
- permettre le travail au grand infirme et au diminué physique chronique.
- donner un foyer au grand infirme.
- placer les stagiaires rééduqués.

Le conseil féminin rapporte une volumineuse documentation se rapportant à ce sujet.

Le conseil féminin s'est déjà penché sur cette question puisqu'il a préparé, en octobre dernier, un mémoire sur les problèmes des handicapés et les solutions à y apporter. Ce mémoire, accepté par l'Exécutif et le Conseil d'administration, a été présenté par la Chambre de commerce du district de Montréal au Premier Ministre de la Province de Québec, l'Honorable Jean Lesage. Des copies de ce mémoire ont été envoyées aux ministres, aux journaux, aux associations sociales et syndicales, aux directeurs des hôpitaux.

Un comité présidé par Madame Marguerite Germain de Lom continue ses activités et travaille à l'élaboration d'un programme d'éducation auprès des industriels, des hommes d'affaires et du grand public, pour les aider à comprendre les problèmes des handicapés.

Intéressez-vous à la Société Générale de Financement

C'est un appel aux hommes d'affaires canadiens-français qu'a lancé M. Jacques Parizeau au Comité d'études économiques du Congrès de la Fédération des SSJB. Il leur a demandé de s'intéresser à cette société pour « créer des réseaux de financiers locaux entièrement dévoués aux intérêts de la province de Québec ».

Le professeur Parizeau a aussi souligné qu'à son avis, les principaux éléments d'une planification économique sont la société générale de financement, l'aciérie québécoise, l'étatisation des ressources hydro-électriques.

Sans nier la nécessité de capitaux étrangers dans notre milieu, il a mentionné qu'une telle présence peut amener un affaiblissement de l'initiative d'entreprise; les nôtres craignant de se lancer dans tel domaine parce que si l'étranger n'y va pas, c'est que l'affaire ne doit pas être payante. De plus, une telle présence peut affaiblir la recherche économique et industrielle chez nous, recherche qui se fait en territoire étranger.

C'est l'Etat avec une planification appropriée qui peut prendre notre économie en mains.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix & Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A.
Léon Côté, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Benoit Sylva, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Télesphore Tremblay, C.A.
Marcel Imbleau, C.A.

Lucien-P. Bélair, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Percy Auger, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Georges Roussin, C.A.

E. H. Knight, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Robert Gariépy, C.A.
Paul Gonthier, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Conseils : Maurice CHARTRE, C.A. A.-Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, rue St-Jacques

VI. 2-4691

GOLF

14^e tournoi annuel
de la Chambre de commerce
du district de Montréal

jeudi, 23 août
Club de Golf de Lachute

\$12.00 golf et dîner

Réservations:

Service des Manifestations

UN. 1-9051



LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPÉRATIVE D'ASSURANCE

ASSURE VOTRE VIE, VOTRE FAMILLE, VOS ÉTUDIANTS
VOTRE SALAIRE, VOTRE HYPOTHÈQUE, VOTRE SANTÉ
VOTRE RETRAITE, VOTRE ASSOCIÉ, VOS EMPLOYÉS.

René Paré, président • 333 est Craig, Montréal • UN. 1-6971

Nous roulons 24 heures par jour pour vous plaire

TRANSPORT LOCAL — LONGUE DISTANCE

Star TRUCK TAXI

ASSOCIATION LIMITED

RAPIDITÉ — SÉCURITÉ

Transports, légers ou lourds exécutés à l'heure ou au contrat
1584, rue Clark, Montréal — Tél.: 894-6131 et 273-2491



Fleuriste Valois

Armand D. Valois,
propriétaire

CR. 6-8569

INSTALLATION

- Industrie
- Commerce
- Résidence
- Réparations générales



Membre de
A.P.E.E.

6618 ave Chambord
274-5408

VENTE - ENTRETIEN - LOCATION
MACHINE À DICTER MAGNÉTIQUE

TELEFUNKEN

POUR DÉMONSTRATION
GRATUITE... APPELEZ

Sono Services Inc.

416 RUE MCGILL

VI. 2-4651

L'ÉLECTRONIQUE À VOTRE SERVICE

INDUSTRIES — COMMERCES

RÉSIDENCES

Appellez
MARC GARNEAU
gérant



LAVAGE DE VITRES

EXCELSIOR

Nos 25 ans d'expérience
garantissent notre travail
429 St-Vincent Montréal

LES ANNONCEURS

atteignent par ce journal
3.800

hommes d'affaires progressifs
Choisissez Commerce-Montréal
comme médium de publicité
pour intéresser
cette clientèle de choix

Pour renseignements:
RE. 1-6488

18 TROUS

Le 14e tournoi de golf annuel de votre Chambre aura lieu jeudi le 23 août, au Club de Golf de Lachute.

Ce sera un succès, car le président du comité, M. Roger Beauchemin, sera secondé de membres actifs :

- M. André Aird, ing. prof.,
A. Aird & Associates In.
M. Jean Allard, dir. et gérant des ventes,
Cie de Biscuits Stuart Limitée
M. Charles Allie, propriétaire,
Economic Plywood Inc.
M. Gérard Brault, prés. et gérant gén.,
A. Brault & Fils Limitée
M. J. R. C. Brien, gérant,
Banque de Montréal
M. Jean Brosseau, représentant,
Banque Canadienne Impériale de Com.
M. Yvon Comiré, gérant,
Succursale de Montréal,
Pepsi-Cola Co. of Canada Ltd.
M. Edouard Deslauriers, ing. c.,
Deslauriers & Mercier
M. A. Dosogne, gérant,
Superrintendant's office,
T. Eaton Co. Limited
M. Marcel Dufresne, gérant adjoint
de la promotion des ventes,
La Brasserie Molson Limitée
M. René Falardeau, vendeur,
Canada Cement Company Limited
M. Roger Gariépy, gérant général,
Val Royal Building Materials Limited
M. Robert V. de L. Harwood, vice-prés.,
Telephone Answering Service Limited
M. Jean-Paul Lavallée, gér. des ventes,
Sifto Salt Limited
M. Léonard LeBlanc, secrétaire trésorier,
Sterlin 5c to \$1.00 Stores Limited
M. Jean-Charles Martel, président,
J.-Chas. Martel Inc.
M. Yvon Paré, ing. prof.
M. Jean-Paul Ravary, président,
Ravary Builders Supply Co. Limited
M. Alfred Trottier, arpenteur géomètre
Dr Georges E. Vanasse
M. Claude Vidal, président,
Unit-Print Inc.

Les départs s'effectueront entre 8.30 a.m. et 2.00 p.m. Vous pouvez retenir votre place immédiatement auprès du Service des manifestants, UN. 1-9051.

Esso Imperial

Imprimé touristique

La Compagnie Esso Imperial vient de publier une intéressante plaquette touristique qui a le grand mérite d'être très originale. Elle s'adresse aux touristes qui viennent dans la Province de Québec et qui veulent parler français... On leur donne quelques phrases types à prononcer... dans les restaurants, les hôtels, les garages, les magasins... Cette façon de procéder permet aux touristes de découvrir que la province de Québec est différente des autres...

Le touriste qui veut parler français se prend au jeu... et cette découverte nouvelle ajoute du piquant à son voyage.

C'est là une publicité digne de mention.

A quand l'établissement d'un plan d'aménagement ?

Depuis deux semaines, Commerce-Montréal a donné le point de vue de deux spécialistes sur les problèmes de localisation industrielle, de planification, de centralisation et de décentralisation. Nous l'avons fait d'une façon succincte à partir d'articles écrits, par M. Robert Garry et Roland Parenteau.

Cette semaine un autre témoignage s'ajoute et va sensiblement dans le même sens que les deux premiers : c'est le témoignage de M. Jacques Tessier, délégué régional du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

C'est à Jonquières que M. Tessier a déclaré que Montréal avait créé à la population du Québec, un problème d'urbanisation catastrophique.

Après avoir expliqué que « l'urbanis-

me est né d'un conflit entre l'industrialisation désordonnée et les valeurs humaines frustrées et gênées dans leur expression, le conférencier qui s'adressait aux membres de l'Association canadienne d'urbanisme, section du Québec, a déclaré :

« Montréal est une très puissante zone d'attraction pour l'industrie et les services de toutes espèces... Cet exemple d'urbanisme désordonné est d'une telle envergure que cela risque de compromettre pour un certain temps la mise en valeur des ressources matérielles et humaines du reste de la province. »

« Dans d'autres régions de la Province, ces problèmes de concentration ne se posent pas » a ajouté M. Tessier... mais « nous faisons face à d'autres problèmes qui, s'ils semblent moins sérieux, entraînent cependant de grands risques pour les valeurs humaines. On peut mentionner notamment : le chômage, le dépeuplement rural, l'automatisation et l'improductivité qui s'ajoutent aux problèmes créés par l'énorme concentration industrielle de Montréal métropolitain, dont les effets se font sentir jusque dans les régions les plus reculées... »

Prenant la décentralisation économique comme une formule capable de revaloriser les régions, M. Tessier a précisé que ce travail devrait se faire au niveau de la région économique.

En somme, il y a une étonnante filiation entre la prise de position de ces trois spécialistes. Ces positions rejoignent d'assez près les positions de votre Chambre quant à l'établissement d'un plan directeur pour les régions de la province et celle de Montréal en particulier comme base sérieuse de travail de revalorisation.

Exposition universelle 1967

Montréal verra-t-elle l'exposition universelle de 1967 se tenir dans ses murs ? Il existe une très grande possibilité. L'on sait que votre Chambre appuie de toutes ses forces le projet de la tenue de l'exposition à Montréal.

La Province de Québec a donné aussi son appui. Il ne reste plus qu'au gouvernement fédéral qu'à présenter officiellement une requête au Bureau international qui siègera à Paris à la mi-novembre.

Les autorités municipales semblent très optimistes... Il est évident que c'est un projet important, lourd de conséquences économiques... Si cela arrivait il faudrait que tous les citoyens se donnent la main dans un vaste mouvement d'ensemble.



LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC ASSURANCE GROUPE

Benoît Duchesne, GÉRANT RÉGIONAL

RA. 5-4721

à lire

- La librairie des publications fédérales (en page 1)
- Votre tournoi de Golf (en page 7)
- Société Générale de Financement (en page 5)

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire, et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



Me Marc Garry, Avocat.
Président de la C.E.C.M.
3737 est. rue Sherbrooke
Montréal 36.